

N°96

Mars 2019



# Caen Handi info

**Caen Handi Info****Revue de presse non exhaustive  
sur l'actualité du handicap**

réalisée par la Mission ville handicap  
du Centre communal d'action sociale de la Ville de Caen (CCAS)

**SOMMAIRE**

p.3

SANTÉ

p.4

ENFANCE ET SCOLARITÉ

p.4

VIE PROFESSIONNELLE

p.6

ALLOCATIONS

p.6

DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

p.6

VIE SOCIALE

p.8

ASSOCIATIONS

## SANTE

### ► "Les femmes autistes ne sont pas entendues"

(ASH, 8/03/2019, p 28-29) - Réf: I'- 12.6

L'article restitue une interview avec Marie Rabatel, présidente de l'association francophone de femmes autistes (AFFA). L'objectif est de sensibiliser les professionnels et le grand public aux spécificités de l'autisme au féminin, notamment au retard de diagnostic.

<https://femmesautistesfrancophones.com>

**L'association Autisme Basse-Normandie** propose une formation de deux jours sur les connaissances de base sur l'autisme et les autres troubles du spectre autistique (TSA) **le vendredi 28 juin 2019 de 9h à 12h30 et le lundi 1 juillet 2019 de 9h à 12h30 à la Maison des associations, 8 rue Germaine Tillion à Caen.**

Public ciblé : animateurs dans les domaines sportifs, culturels ou de loisirs pour adultes et/ou enfants, professeurs, accompagnateurs, parents.

Cette formation sera assurée par Geneviève Dutillieux, formatrice et par Dalila Rahal, directrice adjointe du Centre d'animation Clémenceau à Caen

Prix : 10 euros (particuliers), 30 euros (professionnels).

**Contact** : Autisme Basse-Normandie, Geneviève Dutillieux : tel : 06 18 33 79 02 (matin) ou [genevieve.dutillieux@wanadoo.fr](mailto:genevieve.dutillieux@wanadoo.fr).

Inscriptions par mail à l'adresse : [autisme.basse.normandie@orange.fr](mailto:autisme.basse.normandie@orange.fr)

### ► Santé mentale. Maladies psychiques : la voix des oubliés

(ASH, 22/03/2019, p 18) - Réf: I'- 12.3

Depuis avril 2018, la Fondation de France et l'Institut Montaigne organisent des ateliers "Parlons psy" dont l'objectif est de donner la parole aux malades, aux familles et aux soignants.

Les rendez-vous les plus récents ont eu lieu à Colmar et à Nancy en mars dernier, l'un sur le thème de l'hôpital psychiatrique et l'autre sur la vision de la société concernant les maladies mentales.

Ce cycle d'ateliers se clôturera lors d'Etats Généraux de la santé mentale fin 2019 où sera remis aux décideurs publics un document récapitulatif.

<https://www.fondationdefrance.org/fr/parlons-psy-la-sante-mentale-en-pratiques-et-en-solutions>

### ► Autisme. Une plateforme d'écoute et d'information

(ASH, 29/03/2019, p 12) - Réf: I'- 12.6

A l'occasion de la Journée nationale de l'autisme, une plateforme nationale "Autisme Info Service" a été mise en place. Elle comprend un numéro d'appel gratuit, un forum de discussion et un site internet dont l'objectif est d'écouter, d'informer et d'orienter les personnes atteintes de troubles du spectre autistique, les proches et les professionnels.

**Contact** : Autisme Info Service : Tél : 0 800 71 40 40. [www.autismeinfoservice.fr](http://www.autismeinfoservice.fr)

### ► Mise en œuvre du plan "autisme"

(ASH, 29/03/2019, p 21) – Instruction n° DGCS/SD3B/DGOS/DGS/CNSA/2019/44 du 25 février 2019 - Réf: I'- 12.6

Cette récente instruction porte sur les mesures médico-sociales et sanitaires à mettre en œuvre par les agences régionales de santé (ARS) dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022.

[http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2019/03/cir\\_44453.pdf](http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2019/03/cir_44453.pdf)

## ENFANCE ET SCOLARITE

### ► Education. Les élèves handicapés ne sont pas les derniers de cordée

(ASH, 1/03/2019, p 11) - Réf: II- 2.0

Pour la première fois, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a mis en place un dispositif d'évaluation permettant de mesurer le niveau des acquis d'élèves en situation de handicap. Les élèves présentant des troubles intellectuels ou cognitifs (TIC) sont plus souvent en difficulté, même si plus d'un tiers d'entre eux atteint le niveau attendu à leur âge. Parmi ceux atteints de troubles physiques, les élèves déficients visuels présentent les meilleures performances.

Le niveau de scolarisation est en cohérence avec le niveau constaté de l'élève. Les performances varient selon l'origine sociale, notamment parmi les élèves présentant des troubles physiques. Enfin, hormis en calcul, les écarts entre sexes sont peu marqués.

<https://education.gouv.fr/2019-19-01-Premiere-evaluation-acquis-eleves-en-situation-de-handicap.pdf>

### ► Une loi pour les enfants gravement malades et leurs parents

(ASH, 15/03/2019, p 23) – Loi n°2019-180 du 8 mars 2019. Journal officiel du 10 mars 2019 - Réf: II- Généralités

Une loi publiée récemment vise à renforcer la prise en charge des cancers pédiatriques par la recherche, le soutien aux aidants familiaux, la formation des professionnels et le droit à l'oubli.

[https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000038215896](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000038215896)

### ► Le parcours des anciens élèves sourds de Rostand

Ouest-France, 18 mars 2019 - Réf: II- 2.0

Depuis une quinzaine d'années, le lycée Rostand à Caen accueille des élèves sourds et malentendants de la seconde au BTS.

Plusieurs anciens élèves sont venus présenter aux douze élèves actuellement au lycée leur parcours à l'Université puis leur expérience dans le monde du travail.

L'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA) a mis en ligne des vidéos restituant les interventions du colloque international « Polyhandicap et processus d'apprentissage » qui s'est tenu les 22 et 23 mars dernier à l'université Paris Nanterre.

<http://inshea.fr/fr/content/colloque-international-polyhandicap-et-processus-dapprentissage>

## VIE PROFESSIONNELLE

### TRAVAIL EN MILIEU ORDINAIRE

### ► Emploi et handicap

(ASH, 8/03/2019, p 10) - Réf: III- 2.1.0

Le 16 mai prochain, l'opération Duoday permettra, à l'échelle nationale, la formation de duos entre des personnes en situation de handicap et des professionnels volontaires dans de nombreuses entreprises, collectivités ou associations, avec pour objectif affiché de dépasser les préjugés et avancer vers l'inclusion.

[www.duoday.fr](http://www.duoday.fr)

### ► **Entreprises adaptées. Mise en œuvre de la réforme**

(ASH, 15/03/2019, p 23) – Instruction n°DGEFP/METH/2019/42 du 21 février 2019 - Réf: III- 2.2.1.1

Une récente instruction de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle précise les modalités opérationnelles de mise en œuvre du nouveau cadre juridique, financier et de pilotage des entreprises adaptées et des expérimentations ouvertes pour la période 2019-2022.

[http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2019/03/cir\\_44443.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2019/03/cir_44443.pdf)

### ► **L'emploi accompagné gagne du terrain**

(ASH, 22/03/2019, p 12) - Réf: III- 2.1

Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, a présidé mi-mars la quatrième réunion du comité de pilotage national de « l'emploi accompagné » dont l'objet était de faire un bilan de l'année 2018 et de fixer les grandes orientations pour l'année en cours.

Le bilan 2018 confirme la nette montée en puissance du dispositif, puisque le nombre de personnes accompagnées a progressé de 42% au cours du 4ème trimestre et que le nombre d'employeurs accompagnés s'élève désormais à 441 contre 284 fin septembre.

Les personnes accompagnées sont, pour plus de 45%, âgées de moins de 30 ans, et la grande majorité (60%) faiblement diplômées. Elles relèvent pour 80% de troubles du psychisme, de déficience intellectuelle ou de troubles du spectre autistique.

43% des personnes accompagnées fin 2018 ont accédé à un emploi, les deux tiers dans un délai de six mois.

L'objectif est de parvenir à une couverture généralisée du territoire par des dispositifs d'emploi accompagné d'ici 2020 avec 50 000 personnes accompagnées en s'appuyant notamment sur les acteurs du service public de l'emploi.

### ► **Saint-Contest. Duoday, un tremplin vers l'emploi des handicapés**

Ouest-France, 2 avril 2019 - Réf: III- 2.1.0

Dans le cadre de l'opération nationale Duoday qui aura lieu le 16 mai prochain, Cap emploi 14 organise une journée de rencontre au sein d'entreprises entre les salariés et une personne en situation de handicap en recherche d'emploi.

Pour y participer, les entreprises, administrations, collectivités, associations et toute personne en situation de handicap de plus de 14 ans peuvent s'inscrire auprès de Cap emploi 14 avant le 1<sup>er</sup> mai ou en ligne sur [www.duoday.fr](http://www.duoday.fr).

**Contact** : Cap emploi 14, 6 rue Ferdinand Buisson, 14280 Saint-Contest. Tél: 02 31 93 24 24. Email: [capemploi14@capemploi14.com](mailto:capemploi14@capemploi14.com)

## TRAVAIL EN MILIEU PROTEGE

### ► **Falaise. L'Essor ouvre un magasin de produits régionaux**

Ouest-France, 25 mars 2019 - Réf: III- 2.2.1.3

L'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) L'Essor ouvre à Falaise, à partir du 15 avril, un dépôt-vente de produits régionaux, Le Paneton de Guillaume. Huit travailleurs handicapés y seront employés. Une vaste gamme de produits alimentaires (miel, viandes, jus de pomme, bières, chocolats, légumes) est proposée, tous issus d'une production 100 % locale.

**Contact**: Le Paneton de Guillaume, 12 rue Trinité, Falaise. Tél : 02 31 20 32 27.

Ouvert du mardi au jeudi, de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h. Le vendredi, de 10h à 12h30, et de 14h30 à 20h. Le samedi, de 9h à 13h30.

## ALLOCATIONS

### ► Nouvelles durées d'attribution de l'AEEH

(ASH, 11/01/2019, p 17) - Décret n° 2018-1294 du 27 décembre 2018, Journal officiel du 29 décembre 2018 - Réf: IV- 1

Afin de simplifier les démarches des familles ayant à leur charge un enfant handicapé, un récent décret, entré en vigueur le 1er janvier 2019, allonge la durée d'attribution de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

Lorsque le taux d'incapacité de l'enfant est au moins égal à 80 % et que le certificat médical ne mentionne pas de perspectives d'amélioration de l'état de l'enfant (stabilité ou aggravation), l'AEEH de base est désormais attribuée sans limitation de durée jusqu'à l'âge limite du bénéfice des prestations familiales ou, le cas échéant, jusqu'au basculement à l'allocation d'adulte handicapé lorsque l'ouverture de ce droit est consécutive au droit à l'AEEH. En cas de perspectives d'évolution favorable, le droit à l'AEEH de base est attribué pour une période au moins égale à trois ans et au plus égale à cinq ans. L'éventuel complément à l'AEEH est attribué pour cette même durée comprise entre trois et cinq ans lorsque le taux d'incapacité de l'enfant est au moins égale à 80 %. Lorsque le taux d'incapacité se situe entre 50 % et 80 %, les droits à l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé de base et, le cas échéant, de son complément, sont attribués pour une durée au moins égale à deux ans et au plus égale à cinq ans.

Les droits à l'allocation et au complément peuvent être révisés en cas de modification de l'incapacité de l'enfant ou des conditions prévues pour les différents compléments, avant la fin de la période fixée par la décision de la commission, à la demande du bénéficiaire ou de l'organisme débiteur des prestations familiales.

Le taux d'incapacité peut être révisé par l'équipe pluridisciplinaire et les droits réexaminés par la commission en cas d'amélioration ou d'aggravation notable de l'état de l'enfant à l'occasion du réexamen des compléments.

[https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000037879836](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000037879836)

### **Retrouvez les montants des différentes prestations allouées aux personnes handicapées:**

<https://caen.fr/sites/default/files/2019-04/LES%20PRESTATIONS%20AUX%20PERSONNES%20HANDICAPEES.pdf>

## DROIT DES PERSONNES HANDICAPEES

### ► Défenseurs des droits : toujours plus de réclamations

(ASH, 15/03/2019, p 14-15) - Réf: V-2.3

Le défenseur des droits a récemment publié son rapport annuel d'activité pour 2018. Les réclamations sont en hausse de 6% par rapport à l'année précédente et parmi les principaux motifs de saisine, figure en première position, le handicap avec un taux de 22,8%.

[https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd\\_ raa-2018\\_accessible.pdf](https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_ raa-2018_accessible.pdf)

## VIE SOCIALE

### HEBERGEMENT

### ► Logement inclusif. HabiTED, une idée pas si ordinaire

(ASH, 22/03/2019, p 34-35) - Réf: VI- 1.1.9

Dans le département du Nord, à Roncq, l'association Israa dont l'objectif est de favoriser l'intégration des personnes atteintes d'autisme et de troubles envahissants du développement (TED) a créé, en janvier 2016, un immeuble d'habitat inclusif, HabiTED, composé de dix logements indépendants et d'un espace collectif.

Les locataires sont âgés de 20 à 30 ans et il y a aujourd'hui une liste d'attente de 25 personnes.  
 En janvier 2019, un service d'aide à domicile, TED à Dom, dédié aux personnes autistes a été créé, afin de prendre en compte leurs besoins spécifiques.  
 La création de neuf nouveaux logements inclus dans un collectif de 27 logements est envisagée pour 2021.

## LOISIRS ET CULTURE

### ► Lecture pour tous

(ASH, 25/01/2019, p 10) - Décret n° 2018-1200 du 20 décembre 2018. Journal officiel du 22 décembre 2018 - Réf: VI- 3.3.3

Un décret relatif à l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes empêchées de lire du fait d'un handicap vient d'être publié. Il offre de nouvelles possibilités aux organismes à but non lucratif qui diffusent et adaptent librement des œuvres au bénéfice de ces publics. Ce nouveau cadre juridique facilite considérablement la circulation des livres et autres œuvres adaptées aux personnes en situation de handicap dans l'espace de l'Union européenne et, au-delà, dans l'ensemble des pays parties prenantes du traité de Marrakech. Tous les organismes bénéficiant de cette exception au droit d'auteur pourront désormais échanger des documents adaptés avec leurs homologues à l'étranger, ou bien les transmettre directement aux lecteurs en situation de handicap.

Par ailleurs, ce décret allège les procédures permettant aux organismes de bénéficier de l'exception au droit d'auteur. Il facilite, en particulier, l'inscription des bibliothèques publiques dans le dispositif, afin de multiplier sur l'ensemble du territoire les points d'accès aux œuvres adaptées.

[https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000037846380](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000037846380)

**Le musée des Beaux-Arts de Caen** propose des visites descriptives adaptées au public déficient visuel **le samedi 27 avril 2019 à 11h15** sur l'œuvre du sculpteur Jaume Plensa, "Lou", présente dans le parc des sculptures du Château et **le samedi 11 mai à 11h15** sur le thème "le portrait dans les collections".

Ces visites sont également ouvertes au public voyant.

Réservations auprès du service des publics : 02 31 30 40 85 (9h-12h du lundi au vendredi) ou [mba-reservation@caen.fr](mailto:mba-reservation@caen.fr)

Tarif: 4 euros par personne + accès au musée (sauf visiteurs en situation de handicap munis de la carte d'invalidité, et leur accompagnateur).

<http://mba.caen.fr/visites/visites-deficients-visuels>

**Dans le cadre de l'opération « Mille Choeurs pour un regard »** au profit de l'Association **RETINA France**, deux concerts sont organisés **le samedi 27 avril 2019** :

- **A 17h à l'Eglise Saint Martin à Carpiquet** : Chorale « De Si De La » ;

- **A 20h30 à l'Eglise Saint André du Calvaire St Pierre à Caen** : Ensembles instrumentaux du chœur et orchestre universitaire régional et chœurs « Allegro » et Cantabile » de l'Université inter âge

Réservation possible au 02 31 56 60 87.

**Contact** : Noël HALLÉ, correspondant Calvados pour RETINA : [noel.halle.retina14@gmail.com](mailto:noel.halle.retina14@gmail.com)

**L'association LATRA** (Laboratoire de transcription et de recherche pour aveugles) organise un concert de la chorale "Le Rigaudon" **le samedi 18 mai 2019 à 20h à l'Église Saint Jean Eudes**, 18 rue Tortue à Caen.

Tarif : 5 euros.

**Contact** : LATRA : [latra.dva@orange.fr](mailto:latra.dva@orange.fr)

## POLITIQUE DU HANDICAP

### ► **Handicap. L'ONU appelle la France à "réformer en profondeur son système"**

(ASH, 15/03/2019, p 18) - Réf: I- 3.3

Catalina Devandas Aguilar, rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits des personnes handicapées, a rendu public, début mars, un rapport sur les mesures à prendre afin de mettre en œuvre la Convention internationale des droits aux personnes handicapées.

Elle propose à la France une quarantaine de recommandations pour permettre l'accessibilité à tous du cadre de vie (transports en commun, école, travail), orienter les budgets et moyens humains alloués pour favoriser l'inclusion tout au long de la vie et prendre des mesures pour la complète citoyenneté des personnes handicapées quelle que soit leur situation de handicap.

Elle prône notamment une désinstitutionalisation progressive avec la fermeture des établissements médico-sociaux et une transformation du marché actuel de l'offre de services aux personnes en situation de handicap en une offre de proximité, avec la mise à disposition de logements adaptés.

<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G19/002/70/PDF/G1900270.pdf?OpenElement>

[https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Disability/A\\_HRC\\_40\\_54\\_Add.1-easy\\_to\\_read.pdf](https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Disability/A_HRC_40_54_Add.1-easy_to_read.pdf) (document facile à lire et à comprendre)

## **ASSOCIATIONS**

### ► **Merville-Franceville. Les Bouchons du cœur poursuivent leur mission**

Ouest-France, 18 mars 2019 - Réf: VII- 7

L'association Les Bouchons du cœur récolte dans toute la Normandie les bouchons en liège avec pour objectif de financer des actions en faveur des personnes handicapées vieillissantes.

**Contact** : Les Bouchons du cœur : [lesbouchonsducoeurnormandie@orange.fr](mailto:lesbouchonsducoeurnormandie@orange.fr)

[www.bouchonsducoeur.wordpress.com](http://www.bouchonsducoeur.wordpress.com)

## **A CONSULTER A LA MISSION VILLE HANDICAP**

### **Etre Handicap Information (n°156- Mars/Avril 2018)**

**Dossier** : Recruter sur mesure

### **Faire Face (n°760- Mars/Avril 2019)**

**Dossier** : Dossier envies de culture : Mêler l'art et la manière

## Renseignements HANDICAP

La Mission ville handicap vous offre 3 solutions :

**Notre site internet :** [www.caen.fr](http://www.caen.fr), rubrique Handicap  
[Le guide Handicap](#), des listes d'associations et de services, des informations sur l'accessibilité, ...

### En consultation sur place et sur rendez-vous (dans les locaux du service IPH) :

- > Des articles signalés dans la revue de presse ;
- > Des ouvrages ;
- > Des revues :
  - *Etre Handicap Information* (bimestriel) : magazine généraliste sur le handicap ;
  - *Faire Face* (mensuel) : magazine sur le handicap moteur, revue de l'association des paralysés de France (APF) ;
  - *Vivre ensemble* (bimestriel) : magazine sur le handicap mental, revue de l'association UNAPEI.
- > Documentations diverses sur les associations, les loisirs et la culture, l'emploi, le maintien à domicile...

### Par téléphone : 02 31 15 38 56 ou 02 31 15 59 75

Permanence :

- Mardi de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- Jeudi de 10h30 à 12h00

**CCAS de CAEN**  
**Mission ville handicap**

---

9, rue de l'Engannerie - CAEN  
[missionvillehandicap@caen.fr](mailto:missionvillehandicap@caen.fr)

**Accès**

Bus : arrêts *Saint-Jean Eglise* ou *Bernières*